

**Ministère
de l'Agriculture,
des Pêcheries
et de l'Alimentation**

Québec 

La production porcine et la région

Présentation de

M. Michel Boisclair, directeur régional adjoint,

Direction régionale Outaouais-Laurentides, secteur Laurentides,

à la commission du BAPE

sur le développement durable de la production porcine

Lachute , le 13 janvier 2003

Comme vient de le montrer le Portrait bioalimentaire régional, la région des Laurentides présente une grande diversité de productions agricoles. La production porcine est répartie dans un nombre restreint d'entreprises atteignant généralement une taille inférieure à la moyenne provinciale. Le secteur porcin est donc loin derrière d'autres productions, comme les productions horticoles, la production laitière et la production bovine.

La situation qui règne actuellement dans les Laurentides a fait en sorte que seulement trois municipalités sur un total de 78 figurent à l'annexe 2 du Règlement sur les exploitations agricoles comme zones d'activité limitée (Saint-Jérôme, Sainte-Sophie et Sainte-Agathe-des-Monts).

Les intervenants en agroenvironnement

Le personnel qui compose l'équipe du MAPAQ dans la région est donc appelé à consacrer la plus grande partie de son temps aux éleveurs laitiers et bovins ainsi qu'aux entreprises maraîchères et fruitières. Des 17 conseillers professionnels et techniques de la région, l'équivalent de neuf personnes se consacrent à temps plein à l'agroenvironnement et l'équivalent de quatre, aux productions horticoles. Les autres ressources humaines travaillent en transformation alimentaire, en marketing, en aménagement du territoire et en communication.

On a vu, avec la présentation du Portrait bioalimentaire, qu'il existait 3 clubs au 31 mars 2002, il s'en est ajouté un quatrième cette année. Ainsi, 4 clubs agroenvironnementaux disposent de 6 agronomes qui travaillent avec les 146 membres actuels de ces regroupements. Ces clubs sont les suivants : Groupe-conseil agricole des Hautes Laurentides, Club Profit-eau-sol, Club agroenvironnemental d'Argenteuil et Club Bio-Action des Laurentides. Parmi ces 6 professionnels des clubs, 5 ont leur bureau dans les locaux du Ministère : une façon de faire qui permet des communications efficaces et une complémentarité entre les professionnels du ministère et ceux des clubs et, ainsi, la réalisation conjointe de diverses activités de sensibilisation et d'information en agroenvironnement.

L'UPA dispose également d'un agent en agroenvironnement qui collabore avec nos professionnels à l'organisation d'activités de sensibilisation et d'information qui encouragent les bonnes pratiques agroenvironnementales.

Les interventions en agroenvironnement

Bien que notre action dans le secteur de l'environnement remonte à plusieurs années, notre stratégie a été révisée en 2000. Se basant sur une analyse de notre situation, notre plan d'action agroenvironnemental actuel s'appuie sur deux grandes problématiques environnementales : les rejets localisés d'azote et de phosphore et les charges diffuses dans l'environnement.

Axée sur ces deux éléments de la problématique régionale, notre stratégie s'applique à promouvoir plusieurs formes de pratiques culturales durables et une saine gestion des élevages.

Revoyons succinctement nos principales actions.

Notre intervention est d'abord orientée dans le but de favoriser un entreposage et une manutention sécuritaires des déjections animales. La présence importante de nos conseillers sur le terrain pour guider les entreprises combinée avec un ensemble de rencontres d'information technique et de démonstration pratique visent essentiellement ce premier volet d'interventions.

Pour l'année 2001-2002, dans ce premier secteur d'intervention, nous avons fourni 220 conseils techniques à 68 entreprises de manière à les amener à se conformer aux normes du règlement sur les exploitations agricoles. Ces interventions comprennent la gestion des fumiers, l'orientation et le développement des entreprises et les investissements agroenvironnementaux et elles ont été menées par l'intermédiaire du Programme Prime-Vert. Pour l'année en cours, soit 2002-2003, nous avons subventionné 39 projets d'entreposage des déjections animales. L'aide versée s'élève à 2,1 M\$ pour des investissements admissibles de 2,6 M\$.

Nous favorisons en deuxième lieu le recours aux plans agroenvironnementaux de fertilisation ainsi qu'aux plans de fertilisation intégrée pour amener les exploitations agricoles à prendre en compte la valeur fertilisante des fumiers dans leur planification de fertilisation des cultures. Dans ce domaine, les conseillers des clubs agroenvironnementaux offrent un service de premier niveau alors que les conseillers du Ministère sont particulièrement actifs dans les activités de sensibilisation de groupe comme les conférences, les études au champ et les projets de transfert technologique.

Chaque année, nous avisons par écrit toutes les entreprises visées par les échéanciers du règlement de leur obligation de disposer d'un plan agroenvironnemental de fertilisation.

Nous nous préoccupons en troisième lieu des pratiques de conservation des sols en réalisant chaque année des parcelles d'essais au champ pour faire la démonstration des techniques de pointe et effectuons plusieurs visites guidées avec des groupes d'agriculteurs qui peuvent ainsi prendre connaissance sur le terrain d'exemples d'emplacements respectant les règles de conservation de l'eau et du sol. Avec ces actions, nous entreprenons en 2002, de concert avec l'UPA, un important projet d'encadrement technique, ferme par ferme, pour conseiller les agriculteurs sur les meilleures pratiques agricoles compte tenu d'un diagnostic personnalisé sur la pollution diffuse. Notre objectif est de rejoindre 100 entreprises d'ici 2005. Ce projet impliquant les conseillers du MAPAQ, des clubs et de l'UPA est un autre exemple de l'approche de réseautage que nous utilisons dans la région.

Dans ce domaine, nous avons entrepris depuis juin 2002 un projet structuré avec les entreprises d'une partie du bassin versant du ruisseau Lacorne de concert avec la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines. Le projet est une initiative des producteurs et regroupe une vingtaine de producteurs agricoles des secteurs laitier, maraîcher et bovin. Le Club Profit-Eau-Sol est engagé dans ce projet avec le Ministère, et une bonne partie des agriculteurs situés dans ce sous-bassin ont été visités l'été dernier par un agronome. Chaque entreprise impliquée bénéficiera d'un appui technique et financier de manière à réaliser, en groupe, plusieurs interventions de nature à favoriser une amélioration globale du sous-bassin.

Une quatrième intervention importante pour la qualité de l'eau et du sol est la promotion de la lutte intégrée contre les maladies et les ravageurs des cultures. Cette fois-ci, il s'agit d'actions qui touchent les productions horticoles. Nous nous efforçons d'aider les horticulteurs à mieux identifier les ennemis des cultures, à utiliser de manière rationnelle les pesticides et ainsi à contribuer à réduire les risques de dérive des produits vers l'environnement. Un nombre important de visites terrain est effectué par le personnel du Ministère et des clubs d'encadrement technique et de dépistage. Des outils comme les avertissements phytosanitaires, le piégeage des insectes, les stations météorologiques et les messages de prévision des ennemis des cultures sont utilisés en vue de réduire l'utilisation de pesticides.

Dans le cadre du Réseau d'avertissement phytosanitaire, les conseillers du Ministère assurent une veille des ennemis des cultures et visitent régulièrement 60 entreprises horticoles inscrites dans l'un ou l'autre des réseaux suivants : Pommiers, Petits fruits et Légumes. Les clubs d'encadrement technique et de dépistage des ennemis des cultures, qui desservent actuellement 63 entreprises horticoles, sont le Club Pomme-Plus, le club Enviro-Pom et le club maraîcher APL-Laurentides.

Conclusion

Toutes ces interventions visent à promouvoir une agriculture durable et misent sur la diffusion de l'information de pointe, l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement et l'introduction de techniques et technologies éprouvées pour la protection du milieu. Au total, 660 participants ont assisté en 2001-2002 aux activités de sensibilisation et d'information en agroenvironnement offertes dans les Laurentides.